

## MES COTISATIONS PERSONNEUES

FEVRIER

1<sup>er</sup> appel provisionnel

Date limite de paiement: 31 mars

JUIN

2ème appel provisionnel

Date limite de paiement : 31 juillet

NOVEMBRE

**Emission annuelle** 

Date limite de paiement : 15 décembre



PAR
PREVEVEMENT

à privilégier

LA MENSUALISATION
DES COTISATIONS
PERSONNELLES

est possible

## MES COTISATIONS EMPLOYEUR

## JE GERE MES SALARIES AVEC :

TESA SIMPLIFIE

Bulletin de salaire et DSN mensuels

TESA +

Récapitulatif mensuel

UNE DPAE

Déclaration et réglement des cotisations tous les mois avec la DSN

la modulation de vos appels de cotisations

peut être demandée

(Si mes revenus professionnels augmentent ou diminuent)



Actualités, crises agricoles, accès aux téléservices : ardechedromeloire.msa.fr

## JE RENCONTRE DES DIFFICULTES

J'ai besoin
d'explications sur ma
d'explications sur ma
situation professionnelle,
mon entreprise ou sur
mon entreprise ou sur
mes factures

POLE RELATIONS
ENTREPRISES

CATETE CE IC

Je ne peux pas régler mes cotisations. J'ai besoin d'une solution (exemple : échéancier de paiement)

SERVICE AFFAIRES JURIDIQUES

047575C301

d'accompagnement sur le plan personnel et familial

SERVICE
SANITAIRE
OFFICE OFFI

POUR TOUTE AUTRE QUESTION: 04 75 75 63 63